



COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE

Séance du lundi 27 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-sept juin l'assemblée régulièrement convoqué le 22 juin 2022, s'est réuni sous la présidence de Stephan MAURIN

Sont présents: Catherine BLACLARD, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Excusés: Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Clara ARBOUSSET, Olivier MALACHANNE

Absents:

Secrétaire de séance: Lucie BONICEL

Adoption du dernier CRCM.

Le dernier compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Délibération :

Contrat territorial :

La commune contractualise avec le département pour les années 2022-2025. Sont concernés pour la commune : le déplacement du monument au mort, la construction d'une aire de jeux près du plateau multisport, l'aménagement de la cascade de runes, la rénovation des logements communaux, le programme voirie, la rénovation thermique de la maison du mont lozère, la restauration du petit patrimoine vernaculaire.

Un référent accueil Lozère Nouvelle Vie est nommé au sein du conseil : Florence BOISSIER.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération modificative :

Le conseil municipal prend deux délibérations modificatives des budgets, déplaçant des fonds sur des lignes budgétaires qui avaient été trop peu abondées lors du vote du budget. L'une porte sur le budget principal et le versement d'une indemnité, l'autre sur le budget de l'eau et le financement d'honoraires dus à la SAFER pour du travail de négociation foncière.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Chantier de rénovation de la Mairie :

Choix d'une équipe de maîtrise d'oeuvre pour la rénovation de la mairie :

Pour le contrôle SPS : Mag SPS pour 1008 € HT

Pour le contrôle technique : APAVE pour 5 850 € HT

Pour les architectes : BESSIN SEBELIN à 9.80 € HT

Délibération approuvée à l'unanimité.

Emprunt pour les projets d'achat foncier.

Suite à une consultation de plusieurs banques, seul le crédit agricole nous a fait une offre. Il s'agit d'un emprunt de 200 000 € sur 15 ans avec un taux variable ne pouvant pas dépasser les 4.2%.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Caution location de la salle polyvalente :

Le conseil municipal donne son accord pour l'encaissement des chèques de caution matériel et ménage en cas de besoin suite à la location de la salle polyvalente.

Délibération approuvée à l'unanimité.

CCCML : Financement du poste de la chargée de mission centre bourg

Les différentes communes faisant appel à la chargée de mission pour la mission Centre Bourg sont invitées à participer au financement du poste de la personne engagée sur ce poste. Cela représente 2500 € par an pour la commune de Pont de Montvert - Sud Mont Lozère. Le conseil municipal s'engage à participer.

Délibération approuvée à l'unanimité.

L'organisation des compétences et commissions :

Le maire assure ses missions de maire et coordonne l'équipe dans son ensemble. Il gère en direct l'urbanisme et l'accueil des nouvelles populations (avec l'assistance d'adjoints). Les adjoints gèrent les dossiers, président les commissions et coordonnent le travail des conseillers en lien avec leur délégation.

	Michèle		François		Fabienne	Florence	Christelle	Cyril
	ADJ	Siège à la com. de communes	Siège à la com. de communes					
DELEGAT ^{re}		Finances Santé - Social Enfance jeunesse	Travaux Assainissement AEP dénégement Employés	RH Agriculture Environnement Assistance au	Communication Cadre de vie* Attractivité Commerces	Tourisme Gîte-camping Sport	Culture Vie associative Bâtiments communaux	
Commissio		Commission impôts et finances Michèle Sophie		Commission agriculture Daniel Olivier	Commission communication Lucie Fabienne	Commission tourisme Florence Clara	Commission culture et patrimoine Clara	
CONSEILLER					(Communication) Gestion de la page FB Lucie	(Sport) Infrastructures sportives Baignade		

Les conseillers municipaux vont être invités à se re-placer dans les différentes commissions qui ont légèrement été remaniées durant l'été.

Mise en place d'une navette en milieu estival :

L'idée est d'apporter un plus à ce qui a été mis en place en termes de stationnement et circulation l'été. Dans un premier temps aider les personnes qui viennent faire leurs courses au village, notamment les jours de marché, mais également désengorger la VC1 jusqu'à l'Hôpital.

Nous avons pris attache du Parc national des Cévennes et de l'Office de tourisme pour déterminer ces jours qui seront le mercredi et le vendredi.

La navette couvrirait tout le village, en étoile, y compris le Camping, l'école et la station service.

Cevennes transport nous a fait un devis pour deux jours par semaine, 9h-12h30, 14h30-18h30 du 13 juillet au 21 août, à 3500 €.

La commune va demander une subvention auprès de la Région.

Point sur les travaux :

- Programme voirie 2022 : réunion lundi prochain pour préparer les chantiers. Les travaux seront réalisés par le groupe Robert.
- Ils se dérouleront probablement de la dernière semaine d'août à la fin du mois de septembre.
- L'impasse des Cévennes : les travaux ont été réalisés par l'entreprise Alves.

Le problème de l'emplacement de la boîte aux lettres de la boulangerie doit être étudié.

- Monsieur Folcher a rencontré monsieur Maupert, d'Aquaservice, avec qui il a évoqué les dossiers de la réfection de la prise d'eau de Caguefer, de l'AEP de Felgerolles et de l'assainissement de Fontchaldette. Ils vont travailler sur ces dossiers durant l'été.
- La VC1 : Dossier qui traîne depuis deux ans suite aux catastrophes naturelles de 2020. Il va y être fait près de 20 000 € de travaux.
- AB Travaux a fait le nivellement de la route des Rouvières, a travaillé sur le Masmin et est sur un gros travail d'enrochement sur cette route.
- On va essayer de drainer l'eau qui arrive dans la cave de l'ancienne école de Mamejean.
- Alain Molines devrait réaliser un travail de déplacement d'un chemin rural à Racoules. Ce projet est en discussion depuis 2013. Cela devrait être fait prochainement.
- Les travaux que le département veut faire sur le Pont de St Maurice sont en train d'être négociés en termes de solution technique.
- En régie : on va brancher la fontaine de Mamejean. On a des fuites d'eau à Prat Souteyran, au Villaret et au Massufret. On a un problème d'égouts à Plaisance. De plus la commune va soutenir l'organisation de toutes les manifestations culturelles de la saison.

Eau : Véolia a commencé à réaliser le relevé des compteurs d'eau pour le compte de la commune.

Petit patrimoine : les devis pour le four du Viala sont signés, on espère que les travaux seront réalisés en 2022.

Pour 2023, les élus sont appelés à donner leurs idées. La fontaine de Grizac, la fontaine de la Vialasse, la fontaine du Massufret et le toit de la fontaine de villeneuve sont évoqués. Des devis seront demandés.

Le PLU : Monsieur le maire a présenté le projet à la CDPENAF - commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers -. Quelques jours plus tôt, la MRAE -mission régionale d'autorité environne-, qui est un organisme indépendant, a prononcé un certain nombre de prescriptions en termes d'environnement. Le rapport est assez accablant, reprochant un manque de transparence et de visibilité sur la cartographie, des espaces trop peu protégés...

Ces remarques ont semblé très justifiées. Le cabinet d'archi chargé du dossier (Robin et Carbonneau) a été alerté sur ces questions et doit revoir urgemment ce pan du dossier en prenant en compte toutes les remarques qui ont été faites.

La nouvelle mouture doit être rendue avant le 16 août et l'enquête publique lancée à cette date. Le tribunal administratif de Nîmes a été saisi, un commissaire enquêteur sera nommé d'ici peu.

Marché : Le marché du mercredi va déménager le 6 juillet à la place de l'Eglise. Il y a eu des problèmes de respect d'horaire, les forains doivent être installés avant 8h30. Certains arrivent beaucoup plus tard et rendent plus compliqués le travail de nos agents.